

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : **De la Volière**

Date : 9 Mai 2022

Nombre de plaintes : 0

Nombre d'évènements consignés dans MÉMO 2021-2022 (intimidation) : 24

Nombre d'évènements consignés dans MÉMO 2021-2022 (violence) : 340

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2021-2022

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école	À développer	À consolider	À maintenir
-Comité climat positif actif <ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintien de la matrice des comportements attendus ✓ Maintien des plans de leçon ✓ Équipe engagée, proactive, qui se régule souvent en lien avec les besoins ✓ Interventions uniformes 			x
Tous les intervenants ont reçu les plans de leçon à enseigner (duo tang)			X
Récréation animée, récréation guidée et groupe d'habiletés sociales		X	



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

- Conserver la rigueur et la vigilance lors des temps non structurés (récréations, dîners, service de garde, autobus, etc.).			X
Enseignement explicite des plans de leçon			X
- Inciter les élèves à dénoncer (victimes et témoins).			X
-Acti-leader			X
-Activités parascolaires sur l'heure du diner + plateaux d'activités gratuites		X	
- Poursuite de l'entrée de données dans l'outil MÉMO afin de faire l'analyse de la situation et de mettre en place des moyens mieux adaptés aux problématiques réelles de notre milieu.		X	
Trouver et proposer des comportements de remplacement lors de la mise en œuvre des plans d'intervention.			X
Animer des ateliers d'habiletés sociales axés sur les besoins des élèves.	X		
Dire-Mentor			X



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Dépliant résumant notre plan de lutte pour les parents.	X		
Partager une procédure pour déterminer qui fait quoi dans une situation de plainte (TES, enseignants, SDG, surveillantes, direction)			X
Affiches des comportements attendus dans les locaux			X
Participation à un projet pilote CSRDN (Gestion de la violence verbale et les incivilités) <ul style="list-style-type: none">• 4 semaines d'activités (Mes paroles j'y vois pour une communication positive)• Affiches de paroles positives• Vidéos sur la bienveillance + activités• Impact sur le comportement des autres.• Murale ou trottoir de mots de respect et de bienveillance• Renforcement du comportement attendu	X		
Renforcement tangible et individuel (coupon).			X
Célébration école (bingo, bataille de bas, cachette...)			X



Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :

Les mesures de prévention :

Plusieurs moyens ont été mis en place durant l'année. Il faudra poursuivre la consolidation des apprentissages face à la gestion des conflits, le respect des autres (adultes et élèves) et différencier conflit et intimidation.

Les modalités de signalement et de consignation :

Publication du plan de lutte sur le site de l'école. Amélioration chez les membres du personnel qui entrent davantage les événements dans l'outil MÉMO (à poursuivre).

Les mesures éducatives et de sanction :

Le renforcement positif se poursuit, par les enseignants. Les conséquences logiques doivent être en lien avec le geste posé. Certaines mesures de sanction ont été appliquées, mais nous n'avons pas eu de plaintes à la direction générale.

Les mesures de soutien :

Sans avoir eu de plainte officielle, nous avons appliqué les mesures de soutien et de sanction (suspension, formulaire à remplir, réflexion, appels aux parents, lien avec le policier éducateur...) dans certaines situations où cela était nécessaire.

Les difficultés rencontrées :

- Les relations interpersonnelles entre les élèves pour certains restent problématiques.
- Le respect des autres (adultes et élèves).
- Langage inadéquat.
- Gestion de la colère.

Les éléments facilitants :

Présence des TES dans les moments non structurés sur la cour de récréation.
Rencontre de régulation avec les TES une fois par 2 semaines afin d'assurer un meilleur suivi.
L'utilisation de l'outil Mémo se fait de manière plus uniforme.
Utilisation de la matrice et des plans de leçon
Interventions uniformes
Rencontres régulières avec le comité climat positif
Implication de l'équipe école
Collaboration des parents
Soutien de la CP et de l'équipe multi



Récréation guidée
Carré de jeux supervisé lors de la récréation

L'impact des actions mises en place			
Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<ul style="list-style-type: none">- Le langage est commun.- Le personnel est mieux outillé pour intervenir auprès des élèves en difficulté.	<ul style="list-style-type: none">- La majorité des élèves savent qu'ils peuvent toujours aller voir un adulte; peu importe si l'adulte en question est une surveillante, une éducatrice, une enseignante, une TES, la direction, etc.- Les gestes inadéquats sont rapidement adressés dès que l'adulte est mis au courant.	<ul style="list-style-type: none">- Tout signalement est pris au sérieux et un suivi est assuré.- Lors d'une situation de violence ou d'intimidation, le parent est contacté pour expliquer, tempérer et évaluer les situations problématiques que peuvent vivre leurs enfants.	<ul style="list-style-type: none">- La ville est à l'affut de nos demandes lorsqu'il s'agit d'amélioration de notre environnement de vie à l'extérieur.- Policier éducateur disponible, animation d'Ateliers en classe, rencontre avec élèves vivant une situation problématique.



Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- Promouvoir et distribuer le dépliant aux parents.
- Poursuivre la consignation des interventions dans l'outil MÉMOS et le faire de manière uniforme.
- Poursuivre les programmes de prévention et de sensibilisation auprès des élèves (Dire Mentor).
- Maintenir une bonne communication avec les parents et un bon partenariat (maintenir la communication entre les membres du personnel) avec les organismes externes.
- Renforcer les comportements positifs et l'enseignement explicite des plans de leçons.
- Garder nos élèves actifs dans les temps non structurés par l'animation de certaines activités. L'importance des activités parascolaires (payantes et gratuites).
- Poursuivre les Acti-leader.
- Rencontre de régulation avec les TES une fois par semaine afin d'assurer le suivi et la cohérence des interventions.
- Ateliers d'habiletés sociales.
- Faire le programme mes paroles j'y vois (un mois).
- Utilisation de Moozoom au 2^e et 3^e cycle.

L'évaluation du plan de lutte de l'école de la Volière a été approuvée par le Conseil d'Établissement le 26 mai 2022. Résolution : CE-040-922

Julien Morissette

Président

Josée Taillefer

Direction